

**Les 2 estuaires**  
**Dimanche 11 août 2024**  
**Plage de Langoz**  
**Cercle Nautique de Loctudy**  
**Grade : 5C**

**Préambule**

*Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.*

**Prévention des violences et incivilités**

*La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.*

*A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es*

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe intersérie dériveur > 4m, intersérie catamaran > 4m.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au vendredi 9 août avant 17h00 : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-nautique-de-loctudy/evenements/les-2-estuaires-2024>

3.3 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant Régate	Majoration à partir du 9/08 17h
Toutes	12 € par équipier	15€ par équipier



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

+ licence temporaire 1 jour 19€ ou licence annuelle 2024 adulte 68€ / jeune 32€

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 5. PROGRAMME

### 5.1 Confirmation d'inscription :

Dimanche 11 août 2024 de 9h30 à 11h au Cercle Nautique de Loctudy (si vous avez fait l'inscription en ligne avant le vendredi 9 août 17h vous n'aurez plus qu'à émarger le dimanche.

### 5.2 Jours de course

Date	Briefing + émargement	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
11/08	11h	13h	Toutes

5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type parcours construit (voir annexe)

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Quand 3 ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués à l'ensemble des participants

## 12. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CNLoctudy - info@cnloctudy.com ou par téléphone Dominique GAILLARD 06.07.55.80.15

### Arbitres désignés:

**Laurent PIGEAUD, président du comité de courses**

**Yvan TANQUEREL, commissaire aux résultats**

Annexe A  
Lieu de l'épreuve



ANNEXE B  
ZONE DE COURSE

